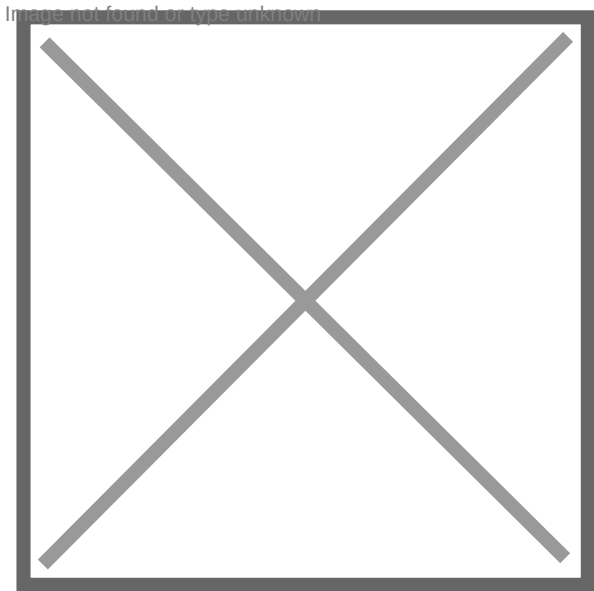




Vente part maison en indivision

Par **eque**, le **05/09/2008** à **12:03**

je possède avec ma soeur , une maison en indivision depuis 1999, estimée à l'époque à 91500 euros,et résultant d'une donation a titre de partage anticipé. A ce jour, elle est estimée entre 130et 140 000 euros par une agence.rn y-a-t-il une différence à faire à l'estimation entre une vente normale et une vente d'une part indivis?rn quelles sont les obligations d'une indivision dans le paiement des frais d'entretien de cette maison (taxes habitation taxe foncière, abonnement EDF eteaux, assurance....)rn quelle serait la plus value année par année ?rn Merci par avance